

50 options rémunérées

La gestion de l'environne

L'Angleterre, propose aux agriculteurs des mesures qui vont bien au-delà des BCAE. Ils choisissent parmi 50 mesures agri-environnementales rémunérées celles qu'ils appliqueront sur leur exploitation.

Selon les nouvelles dispositions de l'*Environmental Stewardship* (régime d'aide à la gestion environnementale) en Angleterre, les agriculteurs

doivent choisir l'une des options leur permettant de gérer leur exploitation en harmonie avec l'environnement et d'optimiser leur revenu. Ces options s'inscrivent dans le cadre des mesures agri-environnementales qui rémunèrent les agriculteurs qui améliorent l'environnement.

Countryside Stewardship schemes (régimes d'aide à la gestion du territoire rural). Leurs principaux objectifs visent à préserver la faune sauvage, à préserver et à mettre en valeur le paysage, tout en permettant au public d'y accéder et de mieux le comprendre.

Le programme exige que chaque demandeur satisfasse aux règles de la conditionnalité, y compris aux BCAE (Bonnes conditions agricoles

Steve Ellis

Entomologist, Site Manager, Manager
ADAS Pest Evaluation Services
Sustainable Crop Management from ADAS

Contact : Philippe Viaux
p.viaux@arvalisinstitutduvegetal.fr

ARVALIS-Institut du végétal

Trois options

Ces mesures sont la suite des *Environmentally Sensitive Areas* (ESAs) et des

ment en Angleterre

et environnementales). Les mesures vont bien au-delà des BCAE pour garantir des meilleurs bénéfices environnementaux. Le programme se compose de trois options :

- *Entry Level Stewardship* (ELS ou option gestion de base),
- *Organic Entry Level Stewardship* (OELS ou agriculture biologique de base),
- *Higher Level Stewardship* (HLS ou gestion de niveau supérieur).

L'option ELS (option gestion de base) concerne l'ensemble de l'exploitation et est accessible à tous les agriculteurs. Les agriculteurs choisiront l'option OELS (option « gestion biologique de base ») si leur exploitation comprend des terres cultivées de manière conventionnelle et des cultures biologiques, ou si la totalité de l'exploitation est en culture biologique. Cette option ne peut cependant pas s'appliquer aux agriculteurs qui bénéficient d'aides à la culture biologique *Organic Aid Scheme* (OAS) ou *Organic Farming Scheme* (OFS). L'option HLS (option « gestion de niveau supérieur ») vise un impact environnemental significatif dans des zones prioritaires. Il s'agit d'un programme zoné portant particulièrement sur des types de gestion plus complexes, dans les situations où les exploitants ont besoin de conseils et de soutiens techniques et lorsque l'élaboration de contrats adaptés aux particularités locales est nécessaire.

Un engagement minimum de 5 ans

De façon générale, l'option ELS (gestion de base) et, dans une moindre mesure, l'option OELS (gestion biologique de base), sont les régimes susceptibles d'intéresser le plus grand nombre d'agriculteurs anglais. Elles sont toutes deux destinées à rétribuer la prise en compte de l'environnement dans la gestion des lisières, des arbres et zones arborées, et des particularités patrimoniales historiques et paysagères. Tous ces éléments figurent sur la liste de plus de 50 options, correspondant chacune à un nombre de points donné par hectare. Les exploitants doivent élaborer un programme de gestion environnementale les engageant au minimum cinq ans. Le but

est de sélectionner des options totalisant au minimum 30 points/ha et donnant droit à 30 £/ha par an pour l'ensemble des terres soumises au régime. Il existe une exception dans les Zones Agricoles Défavorisées, où l'objectif est d'atteindre 8 points/ha, avec un paiement annuel de 8 £/ha, pour les parcelles d'au moins 15 ha.

Gestion des bandes enherbées anglaises

Les options proposées ne conviennent pas toutes à une exploitation ou une région donnée. Afin d'aider les agriculteurs à choisir l'option la mieux adaptée à leurs terres, le DEFRA (ministère de l'Agriculture Anglais; littéralement: ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales) a proposé des *Joint*

Character Area Statements (listes de caractéristiques environnementales locales), indiquant les principaux enjeux environnementaux identifiés pour chaque région. On en compte plus de 150 pour l'ensemble des régions anglaises. En outre, la *Home Grown Cereals Authority* (HGCA, l'Office national britannique des céréales) a édité un dépliant, traitant de la gestion des bandes enherbées, et soulignant les exigences liées aux BCAE, aux terres en gel et à l'option ELS (l'option gestion de base). Ceci concerne notamment les zones protégées en bordure de parcelle et les zones déclarées en gel, sous forme de bandes enherbées de 2, 4 ou 6 m. Les bandes de 6 m peuvent être semées annuellement avec des mélanges de plantes favorables aux oiseaux ou aux insectes volants utilisant le pollen et le nectar de fleur. Elles peuvent aussi prendre la forme de bandes non traitées de 6 à 24 m dans les champs de céréales (sans insecticide et sans certains herbicides), ou de « bandes à carabes » (*beetle banks*), enherbées d'environ 2 m, traversant une parcelle cultivée. Le principal objectif



Dans le cadre du projet SAFFIE, l'ensemencement de bandes de graminées en touffes (comme par exemple la fléole et le dactyle) et de fleurs sauvages, a permis d'encourager la présence d'oiseaux et d'invertébrés.

est de créer des habitats pour les oiseaux, les petits mammifères, les carabes et les araignées, et secondairement de lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement.

Mais malgré leurs avantages environnementaux, il est reconnu que les différentes options ELS peuvent également poser des problèmes techniques dans les bordures de champ et les cultures limitrophes. Par exemple, des adventices telles que les bromes, le vulpin des champs, la folle avoine, le rumex et les chardons, ainsi que des broussailles provenant de rejets de haies, risquent de se développer. La présence d'ergot dans les graminées des bandes enherbées peut aussi être un problème. Bien que les lisières permettent d'abriter des espèces d'invertébrés utiles (auxiliaires) dans la lutte biologique, elles risquent également d'agir comme un réservoir de ravageurs tels que les limaces.

Les meilleures techniques de gestion pour la biodiversité

Les travaux de recherche se poursuivent afin de pouvoir conseiller les agriculteurs sur les différentes options ELS. En particulier le projet SAFFIE (*Sustainable Arable Farming For and Improved Environment*) associe la gestion des parties cultivées et non cultivées des parcelles de blé d'hiver, afin de concilier rentabilité de la production et sauvegarde de la biodiversité. Le but de ce projet est d'évaluer les techniques les plus faciles à mettre en œuvre susceptibles d'améliorer la biodiversité des agro-éco-systèmes. Pour cela, il quantifie les impacts de ces techniques sur des espèces remarquables d'oiseaux, de plantes, d'abeilles, de papillons, de coléoptères et d'araignées. Plus précisément, un des objectifs vise à maximiser les bénéfices des



Les zones nonensemencées au sein des parcelles de blé d'hiver ont permis d'accroître le taux de reproduction des alouettes.

bandes enherbées et de la gestion des cultures favorisant la faune et la flore sauvage sans pour autant nuire aux rendements. Par ailleurs, on cherche à montrer l'importance des lisières et des cultures pour l'alimentation et la nidification de diverses espèces. En fin de compte, il s'agit d'identifier les meilleures techniques de gestion et d'estimer leur coût probable.

Sur les alouettes des champs

Les résultats obtenus dans le cadre du projet ont confirmé que des petites zones nonensemencées dans un champ de blé ont un impact positif

sur la population d'alouettes des champs. Le taux de reproduction des alouettes dans les champs comprenant des zones nonensemencées était quasiment le double (49 %) de celui enregistré dans les parcelles entièrement cultivées. Ces zones nonensemencées font l'objet d'une campagne d'information auprès des agriculteurs, à qui elles sont présentées comme un moyen d'accroître, à moindres frais, le nombre d'alouettes dans les cultures de céréales d'hiver. Le projet étudie également l'impact de trois techniques de gestion des prairies semées, applicable au printemps (fauche, scarification et faible

dose d'herbicides sélectifs) sur la biodiversité des plantes et des invertébrés. Jusqu'à présent, la scarification est la technique la plus bénéfique aux plantes et aux invertébrés.

Le coût de chaque type de gestion de bande favorable à l'environnement a été calculé dans le cadre du projet SAFFIE. Ces informations seront utiles aux agriculteurs désirant choisir les options ELS les plus rentables dans leur cas particulier. ■

La scarification printanière de la bande ensemencée est l'une des techniques de gestion faisant actuellement l'objet d'un travail d'évaluation afin d'établir son impact sur la biodiversité.

